

M. CASGRAIN (texte): Très bien!

M. VERVILLE (texte): Monsieur le président, j'espère que j'ai respecté le règlement et je vous remercie de la latitude que vous m'avez accordée.

En terminant, je voudrais que ce montant de \$35,000 soit retranché des crédits pour une raison bien simple: parce que cette dépense est inutile, que le temps est à l'économie, et, enfin, parce que la députation de cette Chambre se le partagerait avec plaisir. De plus, les électeurs de Sainte-Emilie seraient contents de toucher ce montant intégralement, sans qu'il passe par tous les rouages du système conservateur, qui fait que le public ne retire que cinq sous quand \$35,000 est voté.

L'hon. H. A. STEWART (traduction): Je crois comprendre que l'honorable député de Lotbinière proteste contre la dépense projetée pour un quai qui se trouve dans sa circonscription. C'est vraiment hors de l'ordinaire.

L'hon. M. STEVENS: Et réconfortant.

L'hon. H. A. STEWART: Cela mérite certainement d'être étudié. Je serais le dernier à imposer à une circonscription des travaux publics dont elle n'a pas besoin ou dont elle ne veut pas. L'an dernier, les rapports de notre ingénieur, auxquels nous avons attaché beaucoup de poids et dans lesquels nous avions confiance, faisaient remarquer que ce quai avait grandement besoin de réparations, que la circulation était très intense et que si on ne le reconstruisait pas on s'exposerait à de plus gros frais à l'avenir. On demanda des soumissions; la plus basse fut de \$12,420 et non la somme plus élevée qu'a mentionnée le député. Après avoir examiné de nouveau la situation et vu que les recherches avaient été faites tard dans la saison, on décida de remettre les travaux à l'année suivante. Maintenant l'honorable député semble penser qu'on peut attendre encore jusqu'à l'an prochain. Je suis enclin à accepter son avis.

M. VERVILLE (texte): Monsieur le président, je vous remercie de retarder l'adoption de ce crédit. Je soumets que, la scierie étant disparue, les réparations au quai n'ont plus leur raison d'être. Je proteste contre cette dépense afin d'aider le pays à économiser \$35,000. Qui se lèverait en cette Chambre pour dire: Moi, je vais vous épargner \$35,000? Je vous l'épargne; prenez ma parole ou allez puiser vos renseignements sur les lieux. Si vous ne voulez pas aller à l'endroit même venez me trouver et je vous donnerai ces renseignements.

M. DUPUIS (texte): C'est accordé!

M. VERVILLE (texte): Quel est le nom du soumissionnaire?

L'hon. H. A. STEWART (traduction): M. Wilfrid Robidoux pour le prix de \$12,420.

M. VERVILLE: Je suis satisfait, merci.

M. DUPUIS: Dans ce chapitre il y a une somme de \$23,000 pour des travaux de dragage dans la rivière la Guerre, et, en outre, sous le numéro 124, une somme de \$215,500 pour des travaux de dragage dans les provinces d'Ontario et de Québec. Nous avons, dans les comtés de Laprairie et de Napierville, une rivière appelée la petite rivière Montréal à propos de laquelle le ministre connaît les détails. A la suite des demandes que j'avais adressées aux gouvernements fédéral et provincial, cette rivière a été creusée en 1929 et 1930. Cette rivière, qui prend sa source quelque part près de la frontière des Etats-Unis, tombe dans le Richelieu, traverse les comtés de Huntingdon et de Napierville et le canton de Sherrington.

Dans Sherrington il y a une étendue de 1,100 acres environ de bonne terre qui était habituellement inondée au printemps et à l'automne et aussi pendant la plus grande partie de l'été. Comme le ministre le sait, on a commencé de creuser à Napierville et l'on a dépensé une grosse somme d'argent en travaux de dragage jusqu'à ce qu'on eut atteint un certain point dans le canton de Sherrington. On m'informe qu'il reste encore à creuser environ un mille de rivière dans des terres molles et il sera très facile pour le département d'achever le travail. Si j'en juge d'après la lettre du ministre du 11 février, il ne continue pas les travaux parce qu'il considère qu'il a assez dépensé dans cette rivière et qu'à notre époque d'économie, une dépense additionnelle de \$2,000 n'aurait pas sa raison d'être. A notre demande le département de l'Agriculture de Québec s'est déclaré prêt à fournir \$2,000 pour achever le travail, pourvu que le gouvernement fédéral fournisse une somme équivalente. Je n'oserais pas demander au département de faire une grosse dépense si le travail projeté n'était pas utile ou s'il n'était en partie achevé. En effet, au moment où tous les départements sont forcés d'économiser, j'estime que l'on ne doit pas exiger de grosses dépenses. Mais sans critiquer le crédit en discussion, puisque le département est prêt à dépenser autant que le budget l'indique pour la rivière la Guerre, j'estime qu'on devrait m'accorder la faible somme que je demande, soit \$2,000. Mes adversaires dans ma circonscription,—je ne citerai pas de noms,—m'ont quelque peu reproché d'avoir été négligent à ce sujet, car dans Sherrington, dans le voisinage de cette rivière, il y a beaucoup de bons cultivateurs, de bons citoyens, qui sont conservateurs. Je crois que les deux descriptions peuvent aller de pair. Je ne suis pas d'un libéralisme assez